



## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMITÉ FAO/OMS DE COORDINATION POUR L'EUROPE

Trente-deuxième session

En ligne, 16-20 mai 2022

### INFORMATIONS ACTUALISÉES SUR LES TRAVAUX DE LA FAO ET DE L'OMS D'INTÉRÊT RÉGIONAL

(document préparé par la FAO et l'OMS)

#### 1. Introduction

1.1 La FAO et l'OMS soutiennent un grand nombre d'activités de développement des capacités et de réseaux dans le but de faciliter les échanges d'informations et le partage de connaissances en lien avec la sécurité sanitaire et la qualité des aliments. Menées en collaboration directe avec les membres de la région, les activités de développement des capacités visent à étayer l'amélioration continue des systèmes officiels de contrôle des aliments et le recours aux normes alimentaires internationales du Codex, afin de protéger la santé des consommateurs et de permettre le commerce d'aliments sûrs et de bonne qualité.

1.2 Les principales activités normatives incombant à la région CCEURO et à ses membres sont décrites dans le présent document.

#### 2. Stratégies mondiales de sécurité sanitaire des aliments

2.1 À la demande de l'Assemblée mondiale de la Santé en 2020, l'OMS, en coopération avec la FAO et l'OIE, a développé un projet de Stratégie mondiale de l'OMS pour la sécurité sanitaire des aliments<sup>1</sup>, qui sera examiné par la soixante-quatrième Assemblée mondiale de la Santé du 22 au 28 mai 2022. Cette stratégie servira de modèle et de document d'orientation aux États membres afin qu'ils renforcent leurs systèmes nationaux de sécurité sanitaire des aliments, et permettra de promouvoir la coopération régionale et mondiale. Elle a été élaborée au travers d'un processus consultatif impliquant un groupe consultatif technique sur la sécurité sanitaire des aliments, deux conférences internationales de haut niveau sur la sécurité sanitaire des aliments, et des consultations menées auprès des États membres.

2.2 La stratégie inclut cinq priorités interdépendantes et solidaires pour accélérer les efforts mondiaux dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments. La mise en œuvre de cette stratégie reposera sur l'engagement et les efforts des États membres, de l'OMS et de l'ensemble de la communauté internationale. Avec le concours d'autres partenaires internationaux, l'OMS soutient les États membres en leur apportant un leadership mondial et en encourageant les concertations sur les politiques entre les différents acteurs ; en synthétisant les preuves et en élaborant des orientations normatives dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments ; en améliorant la coopération technique et en renforçant les capacités des pays ; et en consolidant les partenariats et en favorisant la collaboration au niveau mondial.

2.3 En 2020, la vingt-septième session du Comité de l'agriculture de la FAO<sup>2</sup> a demandé à la FAO de développer une nouvelle Stratégie en matière de sécurité sanitaire des aliments dans le cadre du Programme 2030, ce qui démontre la corrélation entre la sécurité sanitaire des aliments et la sécurité alimentaire, ainsi que l'importance de la sécurité sanitaire des aliments dans le développement de systèmes agroalimentaires plus efficaces, inclusifs, résilients et durables. La collaboration avec l'OMS a été mise en avant afin que les stratégies de sécurité sanitaire des aliments de la FAO et de l'OMS soient alignées et solidaires, conformément à l'approche « Une seule santé » et compte tenu de l'impact sanitaire et économique de la pandémie de COVID-19 sur la résilience des systèmes nationaux de contrôle des aliments.

<sup>1</sup> <https://www.who.int/publications/m/item/draft-who-global-strategy-for-food-safety-2022-2030>

<sup>2</sup> <https://www.fao.org/about/meetings/coag/coag-27/documents/fr/>

2.4 Par suite de la demande du Comité de l'agriculture, et compte tenu du contexte stratégique mondial caractérisé par une évolution dynamique des grandes tendances mondiales et des systèmes agroalimentaires, le document intitulé « The FAO Strategic Priorities for Food Safety within the FAO Strategic Framework 2022–2031 » a été élaboré dans le but de fournir « des aliments sûrs pour tous à tout moment » et de « soutenir les membres dans l'amélioration continue de la sécurité sanitaire des aliments à tous les niveaux en leur apportant des avis scientifiques et en renforçant leurs capacités en rapport avec la sécurité sanitaire des aliments pour des systèmes agroalimentaires efficaces, inclusifs, résilients et durables ». Les priorités stratégiques de la FAO pour la sécurité sanitaire des aliments se concentrent sur quatre résultats stratégiques (SO), – SO1 : La coordination intergouvernementale et intersectorielle de la gouvernance en matière de sécurité sanitaire des aliments est renforcée à tous les niveaux ; SO2 : Des avis et des preuves scientifiques sûrs sont fournis pour étayer les décisions en lien avec la sécurité sanitaire des aliments ; SO3 : Les systèmes nationaux de contrôle des aliments sont renforcés et continuellement améliorés ; et SO4 : La collaboration entre les acteurs publics et privés est promue afin de garantir la gestion et les contrôles de la sécurité sanitaire des aliments dans l'ensemble des systèmes agroalimentaires. Les priorités stratégiques de la FAO pour la sécurité sanitaire des aliments 2022-2031 sont le résultat d'un processus consultatif itératif mené par la FAO avec ses membres et les organisations partenaires internationales, y compris l'OMS. Ces priorités stratégiques encouragent une intégration plus cohérente de la sécurité sanitaire des aliments dans le développement de systèmes agroalimentaires durables et inclusifs, de politiques de nutrition et de sécurité alimentaires, et de stratégies de développement de l'agriculture. Elles permettront également de stimuler les investissements et d'assurer des ressources humaines et financières adéquates pour que la FAO mette en œuvre son programme de sécurité sanitaire des aliments.

2.5 Lors de l'élaboration des priorités stratégiques de la FAO pour la sécurité sanitaire des aliments 2022-2031 et de la Stratégie mondiale de l'OMS pour la sécurité sanitaire des aliments, la FAO et l'OMS ont conservé un mécanisme rigoureux de discussion et de partage des informations. Les deux organisations se sont engagées à planifier le développement d'un cadre mixte de mise en œuvre en suivant leurs orientations stratégiques respectives. Les membres sont invités à prendre note des deux stratégies, mais aussi à nouer des partenariats et à investir dans la sécurité sanitaire des aliments au niveau national et régional.

### 3. Résistance aux antimicrobiens (RAM)

3.1 Les autorités de sécurité sanitaire des aliments jouent un rôle clé dans la gestion de la résistance aux antimicrobiens au sein de la chaîne alimentaire. En 2021, l'OMS a publié un projet de document intitulé « Prevention and control of antimicrobial resistance in the food chain – Guidance to food safety authorities ». Ce texte présente le contexte actuel et les récentes évolutions autour de la RAM d'origine alimentaire dans la région Europe de l'OMS. Il explore également le rôle des autorités de sécurité sanitaire des aliments dans la diminution de la RAM et fournit des conseils pratiques et actualisés sur la prévention et la maîtrise de la RAM dans l'interface animal/environnement/humain au moyen de l'approche « Une seule santé ».

3.2 Au niveau national, l'OMS travaille avec la FAO et l'OIE. Cette collaboration tripartite bénéficie du fonds fiduciaire multipartenaire de lutte contre la RAM afin de renforcer la surveillance intégrée des *Escherichia coli* producteurs de bêta-lactamase à spectre étendu (BLSE) chez les humains, dans les aliments et dans l'environnement au Tadjikistan. Une assistance technique a également été fournie au Turkménistan dans le cadre des travaux du Groupe intergouvernemental spécial du Codex sur la résistance aux antimicrobiens.

3.3 La FAO mène actuellement des enquêtes sur le terrain dans quatorze pays en Europe et en Asie centrale<sup>3</sup> afin de mieux comprendre l'utilisation d'antimicrobiens (UAM) dans le secteur de l'élevage. Des formations sur l'outil de la FAO d'évaluation de la surveillance nationale de l'antibiorésistance et des compétences des laboratoires (ATLASS) ont été dispensées, ce qui a permis aux différents pays d'évaluer et de définir des cibles dans le but d'améliorer les systèmes nationaux de surveillance de la RAM dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture. Des formations en laboratoire ont été dispensées en Arménie et au Tadjikistan pour apporter des connaissances théoriques et des opportunités de mise en pratique de la détection de la RAM, conformément aux normes internationales.

3.4 La Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens s'est déroulée du 18 au 24 novembre 2021. La FAO et l'OMS ont fourni des orientations et du matériel de promotion afin d'initier les États membres et de les impliquer dans des activités de sensibilisation au niveau national.

3.5 La FAO a élaboré et traduit une série de ressources techniques et de ressources de sensibilisation sur l'UAM dans la production laitière, l'aviiculture et l'élevage porcin, en anglais et dans d'autres langues

---

<sup>3</sup> Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Kosovo<sup>6</sup>, Macédoine du Nord, Monténégro, Serbie, Tadjikistan et Ukraine

d'Europe et d'Asie centrale.<sup>4</sup> Le document intitulé « Antibiotics in livestock » a été traduit dans 17 langues.<sup>5</sup> Outre les versions électroniques, toutes les ressources ont été imprimées et envoyées aux événements pertinents dans le cadre de plusieurs projets sur le terrain.

#### 4. « Une seule santé »

4.1 En avril 2021, le mécanisme régional de coordination « Une seule santé » pour l'Europe et l'Asie centrale a été créé par la FAO, l'OIE et l'OMS. Le PNUE les a rejoints en mai 2021. Ce mécanisme fournit un leadership stratégique et sert de point de départ pour l'identification des priorités communes, la coordination des efforts, la planification d'activités mixtes et la surveillance des progrès face aux menaces sanitaires émanant de l'interface animal/environnement/humain en Europe et en Asie centrale. Toutes ces actions sont menées en étroite coopération avec des partenaires clés, y compris d'autres organisations des Nations Unies et organisations internationales, la société civile et le milieu universitaire.

4.2 La première concertation sur la plateforme partenaire régionale « Une seule santé » a été initiée par la FAO, l'OIE, le PNUE et l'OMS pendant la Semaine mondiale pour un bon usage des antimicrobiens, qui s'est tenue du 18 au 24 novembre 2021. L'objectif consistait à échanger des informations sur les défis à relever et les questions les plus urgentes de l'approche « Une seule santé » dans la région, et à échafauder des solutions synergiques et coordonnées.

4.3 Au mois de mars 2022, un webinaire mixte avec les coalitions thématiques sur la santé a été organisé pour améliorer la sensibilisation et les connaissances des équipes de pays des Nations Unies et des Coordonnateurs résidents des Nations Unies à propos de l'approche « Une seule santé » afin qu'ils soient en mesure de gérer les menaces sanitaires émanant de l'interface animal/environnement/humain.

4.4 En étroite collaboration avec la FAO et l'OIE, l'OMS a soutenu le Kazakhstan et l'Arménie dans le renforcement de la coordination multisectorielle pour la gestion des zoonoses au moyen de l'approche « Une seule santé ». Une assistance technique s'appuyant sur l'approche « Une seule santé » a également été apportée au Kosovo<sup>6</sup> afin de développer un cadre opérationnel visant à soutenir la préparation et la capacité de réaction face aux épidémies de zoonoses.

4.5 Des brochures portant sur six parasitoses d'origine alimentaire et produites par la collaboration tripartite de la FAO, de l'OIE et de l'OMS ont été traduites en russe et diffusées.<sup>7</sup>

#### 5. COVID-19 et sécurité sanitaire des aliments

5.1 La FAO et l'OMS ont réalisé une étude afin de recueillir les observations des États membres concernant l'impact de la COVID-19 sur les organisations, les ressources, les activités et la communication (en interne et avec les autres acteurs), notamment les problèmes et les solutions en rapport avec la gestion et la maîtrise de la sécurité sanitaire des aliments. Cette étude visait à rassembler des éclairages sur les conséquences des perturbations des chaînes alimentaires en raison de la pandémie, surtout les dangers portant sur la sécurité sanitaire des aliments, les maladies d'origine alimentaire, la fraude alimentaire, l'évolution des modèles économiques dans le secteur alimentaire, les modes de consommation, ainsi que la gestion et la maîtrise de la sécurité sanitaire des aliments.

#### 6. Renforcer les capacités au sein du Codex

6.1 Depuis la trente et unième session du CCEURO, l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, la Macédoine du Nord et le Turkménistan bénéficient du Fonds fiduciaire FAO/OMS du Codex. Plusieurs activités ont été menées à bien depuis la mise en œuvre des projets en janvier 2021.

6.2 L'Azerbaïdjan a établi un jumelage avec la Turquie afin de profiter de sa longue expérience. Plusieurs formations et sessions d'information personnalisées en ligne ont été proposées aux membres du Comité national du Codex (CNC) afin de les aider à mieux comprendre les travaux du Codex et à participer aux sessions du Codex, mais aussi à utiliser le Codex au niveau national grâce à des exemples pratiques et au partage d'expériences. Lors d'une mission en Turquie, les délégués azerbaïdjanais ont reçu des orientations

---

<sup>4</sup>Brochures visuelles sur l'utilisation efficace et responsable des antibiotiques dans la [production laitière](#), l'[aviculture](#) et l'[élevage porcin](#) ; brochures destinées aux vétérinaires et aux exploitants agricoles spécialisés dans la [production laitière](#) et l'[aviculture](#) ; affiches (produits laitiers en [anglais](#), [arménien](#), [kazakh](#), [russe](#) et [tadjik](#) ; et volaille en [anglais](#), [arménien](#), [kazakh](#), [russe](#) et [tadjik](#)).

<sup>5</sup> <https://www.fao.org/publications/card/fr/c/CB1585EN>

<sup>6</sup> Toutes les références au Kosovo présentes dans ce document s'inscrivent dans le cadre de la Résolution 1244 adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies (1999).

<sup>7</sup>[Clonorchiose et opisthorchiase](#), [Fasciolase \(Douve du foie\)](#), [Échinococcose kystique et alvéolaire](#), [Trichinellose \(Trichinose\)](#), Parasitoses d'origine alimentaire, [Paragonimose \(Douve du poumon\)](#) : [Parasitoses d'origine alimentaire](#) et [Taeniasis et cysticercose](#)

directes et ont consolidé leurs connaissances sur le mode de fonctionnement d'un CNC établi. Les procédures opérationnelles du CNC azerbaïdjanais et le rôle du point de contact du Codex ont été dressés.

6.3 Au Kazakhstan, un webinaire et une session de formation pratique ont été organisés respectivement pour renforcer la sensibilisation et la connaissance des méthodes de travail du Codex Alimentarius et pour former les acteurs pertinents aux aspects pratiques des travaux du Codex. En outre, plusieurs réunions ont été consacrées à la création d'une unité Codex au sein du ministère de la Santé et à la sensibilisation des responsables politiques vis-à-vis de l'importance du Codex Alimentarius.

6.4 En Macédoine du Nord, des activités de projet ont permis au point de contact du Codex et aux agents concernés d'accroître leur participation au Codex et de clarifier les sessions du Codex ainsi que les activités d'établissement de norme sur lesquelles se concentrer et auxquelles participer activement. D'un point de vue concret, cela a permis de renforcer la participation dans les groupes de travail électroniques (GTE), et de documenter des procédures de travail plus claires pour le point de contact du Codex. Le mentorat, les discussions et l'assistance fournis par les points de contact du Codex en Norvège et en Suède se sont révélés cruciaux dans le renforcement de ces capacités. Par ailleurs, un scénario d'étude de cas a été élaboré afin d'étayer les travaux du Codex, et les principaux textes du Codex ont été traduits en macédonien.

6.5 Au Turkménistan, deux webinaires ont été proposés aux experts nationaux et aux membres du CNC afin de leur apporter des informations sur la structure du Codex, son mode de fonctionnement et les avantages d'une participation aux travaux en lien avec le Codex.

6.6 Le siège de la FAO finalise actuellement un nouvel ensemble de ressources d'apprentissage en ligne sur le Codex Alimentarius. Les deux premières leçons seront disponibles au deuxième trimestre 2022, et l'ensemble des ressources sera disponible d'ici à la fin de l'année 2022.

## **7. La sécurité sanitaire des aliments dans les petites et moyennes entreprises**

7.1 La FAO finalise actuellement des directives régionales apportant des recommandations clés aux gouvernements afin d'aider les petites et moyennes entreprises (PME) à améliorer la sécurité sanitaire des aliments, et surtout à se conformer aux obligations juridiques nationales et à faciliter l'accès aux marchés. Ces directives incluent des conseils sur la définition de règles flexibles et appropriées par les autorités et les organismes d'inspection en charge de la sécurité sanitaire des aliments pour les PME, notamment à propos de l'hygiène et du système HACCP.

## **8. Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments**

8.1 En étroite collaboration avec le siège de la FAO, le siège de l'OMS et le Secrétariat du Codex, la FAO et l'OMS diffusent chaque année de nouvelles informations et aident les pays de la région à organiser des événements à l'occasion de la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments (JISSA). Ces événements rassemblent les ministères en charge de la santé, de l'agriculture, de la santé animale et d'autres secteurs clés. En 2021, la FAO et l'OMS ont organisé un webinaire mixte intitulé « Food safety in the context of Sustainable Food Systems: Moving Forward for a Healthy Tomorrow in Europe and Central Asia ». Ce webinaire a rassemblé plus de 280 participants venus de presque 60 pays. Il a permis de discuter de la sécurité sanitaire des aliments dans le cadre des systèmes alimentaires durables, mais aussi des actions requises pour gérer les problèmes liés à la sécurité sanitaire des aliments dans l'interface animal/environnement/humain.

8.2 La JISSA 2022 a pour thème : « Des aliments sûrs pour une meilleure santé »<sup>8</sup>. La FAO et l'OMS ont, à cette occasion<sup>9</sup>, créé un guide disponible en anglais, espagnol, français et russe, afin d'aider les membres à planifier leurs propres événements en 2022. Pour célébrer la JISSA 2022 au niveau régional, la FAO et l'OMS font la promotion de cette journée par le biais de la diffusion d'informations, y compris sur les réseaux sociaux, et de la participation à certains événements nationaux.

## **9. Transformation des systèmes alimentaires durables**

9.1 La coalition thématique sur les systèmes alimentaires durables<sup>10</sup> a soutenu les Coordonnateurs résidents des Nations Unies, les équipes des pays des Nations Unies et les gouvernements pendant la préparation du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires. L'année 2021 a été en grande partie dédiée à l'élaboration et la diffusion des orientations axées sur la sensibilisation et la politique afin de promouvoir les meilleures pratiques pour des systèmes alimentaires durables et une alimentation saine (par

<sup>8</sup> <https://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/world-food-safety-day/slogan-theme/fr/>

<sup>9</sup> <https://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/world-food-safety-day/how-to-participate/fr/>

<sup>10</sup> Un mécanisme régional des Nations Unies s'appuie sur l'expertise de plusieurs organismes des Nations Unies afin de fournir aux pays membres une approche multisectorielle et coordonnée sur les systèmes alimentaires durables (coprésidence : FAO, OMS, UNICEF ; autres membres : PAM, CEE-ONU, OMM, PNUE, FIDA). Pour en savoir plus : <https://unece.org/issue-based-coalition-sustainable-food-systems>

exemple, note technique<sup>11</sup> sur les systèmes alimentaires sains et document consacré aux problématiques spécifiques des systèmes alimentaires et aux priorités dans la région Europe et Asie centrale<sup>12</sup>). Une concertation régionale ayant pour thème « Policy and governance issues to transform food systems in Europe and Central Asia » [*Enjeux de politiques et de gouvernance pour la transformation des systèmes alimentaires en Europe et en Asie centrale*]<sup>13</sup> a été organisée au mois de mai 2021. Par ailleurs, une communauté régionale de pratique sur la durabilité des systèmes alimentaires<sup>14</sup> a été créée en vue de fournir aux acteurs clés un espace numérique inclusif et ouvert leur permettant de partager et d'échanger des informations, des idées et des connaissances sur les principales questions politiques régionales en rapport avec les systèmes alimentaires.

9.2 À la suite du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, la coalition thématique sur les systèmes alimentaires durables se concentre sur le soutien de la mise en œuvre de voies nationales vers des systèmes alimentaires durables par le biais du développement des capacités et du partage d'informations, mais aussi du maintien de la discussion sur les priorités des systèmes alimentaires (par exemple, une manifestation a été organisée en marge du Forum régional sur le développement durable (CEE-ONU)<sup>15</sup> et une série de discussions sur les systèmes alimentaires<sup>16</sup> a été instaurée).

9.3 Outre les travaux de la coalition thématique sur les systèmes alimentaires durables, la FAO a collaboré avec l'Université de recherche nationale « École des hautes études en sciences économiques » de Moscou sur une série de concertations indépendantes ayant pour thème : « Food policy, rural development and gender equality in Eastern Europe, Caucasus and Central Asia: current trends and the impact of the COVID-19 pandemic » [*Politiques alimentaires, développement rural et égalité hommes-femmes en Europe de l'Est, dans le Caucase et en Asie centrale : tendances actuelles et impact de la pandémie de COVID-19*].<sup>17</sup> La FAO a également travaillé avec le Centre de coordination régionale de l'Organisation de coopération économique (OCE)<sup>18</sup> chargé des politiques de sécurité alimentaire dans le but de mettre en place un dialogue indépendant sous-régional sur le thème « Sustainable Food Systems – Its Concept and Practices in the Countries of Economic Cooperation Organization » [*Systèmes alimentaires durables – Concept et pratiques dans les pays de l'Organisation de coopération économique*]<sup>19</sup> ; une série de webinaires<sup>20</sup> sur les systèmes alimentaires durables ; un atelier régional<sup>21</sup> sur les systèmes alimentaires durables lors de la Journée mondiale de l'alimentation 2021 et une conférence sous-régionale<sup>22</sup> sur les pertes et le gaspillage alimentaires.

9.4 La FAO a créé des évaluations sur les systèmes alimentaires afin de définir des profils de système alimentaire et de fournir un aperçu des éléments clés, de la situation et des résultats des systèmes alimentaires nationaux en s'appuyant sur les méthodologies et les outils d'évaluation mis en place au sein des États membres de la Coopération économique de la mer Noire.

9.5 Dans toute la région, les concertations menées entre les États membres lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires ont facilité des discussions importantes entre les différents ministères, secteurs et disciplines. Les pays continuent à mettre en place des voies nationales, et la FAO apporte un soutien adapté à de nombreux pays de la région. Cela permet de poursuivre les discussions et les actions au niveau national, et ainsi garantir que la sécurité sanitaire et la qualité des aliments, la nutrition, et les considérations liées à l'approche « Une seule santé » font partie intégrante de la transformation des systèmes alimentaires. Lors de la trente-deuxième session du CCEURO, le point 2 de l'ordre du jour offre la possibilité d'échanger au niveau régional à propos de la création de systèmes alimentaires plus durables.

<sup>11</sup> <https://unece.org/sites/default/files/2021-05/Technical%20Note%20on%20Sustainable%20Food%20Systems%202021FINAL.pdf>

<sup>12</sup> <https://unece.org/sites/default/files/2021-08/Specific%20Food%20System%20Challenges%20and%20Priorities%20in%20the%20ECA%20region.pdf>

<sup>13</sup> <https://www.fao.org/europe/events/detail-events/fr/c/1397986/>

<sup>14</sup> <https://foodsystems.community/communities/food-systems-in-europe-and-central-asia/>

<sup>15</sup> <https://regionalforum.unece.org/events/sustainable-food-systems-build-back-better-europe-and-central-asia-carrying-forward-un-food>

<sup>16</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=0wu3leYCpmY>

<sup>17</sup> Pour en savoir plus sur le forum, rendez-vous sur : <https://inagres.hse.ru/en/faogenderwebinars/>.

<sup>18</sup> <https://ecorccfs.org/en>

<sup>19</sup> <https://summitdialogues.org/fr/dialogue/13283/>

<sup>20</sup> <https://www.fao.org/turkey/news/detail-news/en/c/1403528/>

<sup>21</sup> <https://ecorccfs.org/fr/news-about-eco-rccfs/regional-dialogues-workshop-on-sustainable-food-systems/11ea27ea-20a8-4e8b-8e68-b94f7b8faad0/df205a85-89a7-4cea-b7f5-0e9566cf126b>

<sup>22</sup> <https://ecorccfs.org/fr/news-about-eco-rccfs/sub-regional-conference-on-food-loss-and-waste-reduction/11ea27ea-20a8-4e8b-8e68-b94f7b8faad0/6daa84c8-da5c-4f41-b71e-409ada4932c8>

## 10. Publications récentes et futures

10.1 Le document intitulé « Thinking about the future of food safety – A foresight report » [*Envisager l'avenir de la sécurité sanitaire des aliments – Rapport de prospective*]<sup>23</sup> a été publié en mars 2022, à l'occasion du lancement de la campagne de la Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments. Il présente les éléments clés et les grandes tendances au niveau mondial, et décrit notamment leurs implications pour la sécurité sanitaire des aliments en particulier, et pour les systèmes agroalimentaires par extrapolation.

10.2 Publié en 2022, le document « International and national regulatory strategies to counter food fraud » [*Stratégies réglementaires nationales et internationales pour lutter contre la fraude alimentaire*]<sup>24</sup> présente les orientations réglementaires disponibles au niveau international ainsi que les stratégies juridiques potentielles au niveau national et régional. Il identifie et analyse plusieurs approches réglementaires de la fraude alimentaire qui ont été choisies par les pays, et il s'intéresse au rôle du secteur privé dans la réglementation de la fraude alimentaire.

10.3 Le document « Safe and healthy food in traditional food markets in the WHO European Region » [*Des aliments sûrs et sains sur les marchés alimentaires traditionnels de la région Europe de l'OMS*]<sup>25</sup> a été publié en mars 2021. Ce rapport technique comprend des orientations sur la promotion des aliments sains et sûrs dans les marchés traditionnels de la région Europe de l'OMS, et s'adresse à tous les acteurs, des responsables politiques jusqu'aux employés sur les marchés. Le document décrit les grands principes directeurs qui doivent régir un marché alimentaire traditionnel sain et sûr, et il propose une approche progressive pour la mise en place d'initiatives de marchés traditionnels sains et sûrs.

10.4. Le document intitulé « Food safety considerations to achieve best health outcomes under limited food availability situations » [*Considérations sur la sécurité sanitaire des aliments visant les meilleurs résultats en matière de santé dans des situations de pénurie alimentaire*]<sup>26</sup> a été publié en 2022. Il attire l'attention sur les différents aspects de la sécurité sanitaire des aliments, qu'il convient de prendre en compte lors de la fourniture d'aide humanitaire en période d'insécurité alimentaire due à des conflits, des catastrophes naturelles ou des crises climatiques. Dans de telles conditions, l'impact des mesures de maîtrise de la sécurité sanitaire des aliments sur la disponibilité potentiellement limitée des aliments doit être évaluée avec soin, y compris vis-à-vis de la limitation du risque d'exposition à des contaminants d'origine alimentaire pour la population bénéficiaire. Ces populations peuvent être particulièrement vulnérables en raison des conditions préexistantes, comme la malnutrition ou d'autres comorbidités.

10.5. Le rapport intitulé « FAO/WHO JEMRA Risk Assessment of Food Allergens – Part 1 » [*Consultation mixte d'experts FAO/OMS sur l'évaluation des risques des allergènes alimentaires – Première partie*]<sup>27</sup> a été publié en mars 2022. L'étiquetage des allergènes alimentaires sur les aliments préemballés joue un rôle clé dans la protection des personnes souffrant d'allergies alimentaires. La liste des principaux aliments et ingrédients connus pour entraîner une hypersensibilité a été ajoutée dans la Norme générale du Codex pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées (NGÉDAP) en 1999. Depuis lors, de nombreuses avancées scientifiques ont permis de mieux comprendre les allergènes alimentaires et leur gestion. Ce rapport répond à la demande d'avis scientifique émise par le Codex et s'intéresse aux délibérations et aux conclusions de la première réunion de la Consultation mixte d'experts FAO/OMS sur l'évaluation des risques des allergènes alimentaires qui a examiné et validé la liste d'allergènes prioritaires du Codex par le biais de l'évaluation des risques.

10.6. Publié en 2021, le document intitulé « Looking at edible insects from a food safety perspective. Challenges and opportunities for the sector » [*Les insectes comestibles vus par le prisme de la sécurité sanitaire des aliments. Enjeux et débouchés*]<sup>28</sup> présente un aperçu des problèmes potentiels de sécurité sanitaire des aliments en lien avec l'élevage, la production et la consommation d'insectes. Il explore les avantages et les défis liés à ce secteur, et aborde les cadres réglementaires qui s'appliquent aux insectes comestibles dans différentes régions. Ce document met en lumière les problématiques liées aux lacunes en matière de recherche et à la hausse de la production, que le secteur des insectes devra surmonter pour avoir une portée plus globale.

<sup>23</sup> <https://www.fao.org/documents/card/fr/c/cb8667en/>

<sup>24</sup> <https://www.fao.org/documents/card/fr/c/cb9035en/>

<sup>25</sup> <https://www.euro.who.int/en/health-topics/disease-prevention/nutrition/publications/2021/safe-and-healthy-food-in-traditional-food-markets-in-the-who-european-region,-march-2021>

<sup>26</sup> <https://www.fao.org/documents/card/fr/c/cb8715en/>

<sup>27</sup> <https://www.fao.org/documents/card/fr/c/cb9070en/>

<sup>28</sup> <https://www.fao.org/documents/card/fr/c/cb4094en/>

**11. Assistance directe aux pays pour renforcer leurs capacités en termes de sécurité sanitaire et de qualité des aliments, ainsi que les systèmes nationaux de contrôle des aliments**

11.1 La FAO et l'OMS restent attachées à fournir une assistance directe aux pays de la région afin de renforcer leurs capacités concernant les systèmes nationaux de contrôle des aliments, et d'améliorer la sécurité sanitaire ainsi que la qualité des aliments. Depuis le dernier CCEURO, la FAO et l'OMS travaillent ou continuent à travailler directement avec de nombreux pays de la région. L'Annexe 1 fournit une vue d'ensemble des activités et des projets récemment terminés, en cours et en préparation dans le but de renforcer les capacités.

**12. Recommandation**

12.1 Les membres sont encouragés à :

- i. partager les informations sur toutes les initiatives en cours qui s'avèrent pertinentes pour les travaux de la FAO et de l'OMS dans la région ;
- ii. conseiller la FAO et l'OMS sur tous les nouveaux sujets susceptibles de nécessiter une assistance et de profiter d'échanges techniques ou d'une coordination technique dans la région ;
- iii. informer sur toute assistance continue requise afin de poursuivre le renforcement des capacités et des compétences en matière de sécurité sanitaire et de qualité des aliments dans la région ; et
- iv. mettre en lumière tout autre programme régional ou bilatéral clé de développement des capacités mis en œuvre ou planifié pour la région Europe.

**Annexe 1 : Activités et projets récemment terminés, en cours et en préparation dans le but de renforcer les capacités en termes de sécurité sanitaire et de qualité des aliments au sein de la région Europe**

<b>FAO</b>		
<b>Nom du projet</b>	<b>Période</b>	<b>Pays bénéficiaire</b>
Soutien à la chaîne de valeur de la production laitière pour améliorer la compétitivité et l'inclusivité du secteur	Janvier 2022 – Décembre 2023	Albanie
Renforcement des capacités liées à la sécurité sanitaire des aliments et à la santé animale lors de l'évaluation et de la gestion des risques	Mai 2019 – Décembre 2021	Arménie
Fonds fiduciaire du Codex 2A – Création d'un système national Codex durable et bien organisé	Janvier 2021 – Décembre 2023	Azerbaïdjan
Renforcement du système officiel de contrôle de la sécurité sanitaire des aliments et facilitation de l'accès des produits alimentaires sur les marchés	Avril 2019 – Décembre 2021	Bélarus
Renforcement du système administratif pour gérer et étayer des indications géographiques durables	Juin 2021 – Avril 2022	Bosnie-Herzégovine
Soutien apporté au secteur de la sécurité sanitaire des aliments et des mesures sanitaires et phytosanitaires en Géorgie dans le cadre du programme ENPARD IV	Décembre 2021 – Novembre 2025	Géorgie
Projet « Fostering economic empowerment of women farmers by supporting homemade dairy production through the Farmer Field Schools (FFS) approach » en coopération avec la Direction suisse du développement et de la coopération et ONU-Femmes	Octobre 2020 – Septembre 2024	Géorgie
Évaluation et amélioration des capacités institutionnelles concernant le contrôle des aliments, les systèmes de gestion de la sécurité sanitaire des aliments, et les normes internationales	Janvier 2021 – Juin 2022	Kirghizistan
Amélioration des capacités de gestion de la sécurité sanitaire des aliments dans le secteur kirghize des fruits et légumes, financée par le STDF	Janvier 2020 – Décembre 2022	Kirghizistan
Fonds fiduciaire du Codex 2A – Engagement durable dans les activités du Codex	Janvier 2018 – Décembre 2021	Macédoine du Nord
Facilitation de l'accès aux marchés pour les produits agricoles tadjiks par le biais d'un meilleur système de sécurité sanitaire des aliments, financée par le STDF	Octobre 2018 – Septembre 2022	Tadjikistan
Amélioration des systèmes nationaux de sécurité sanitaire des aliments et de la coopération régionale, en collaboration avec le programme de partenariat turc	Janvier 2021 – Décembre 2023	Azerbaïdjan Kirghizistan République de Moldova Tadjikistan Turquie
Diminution de l'avancée de la résistance aux antimicrobiens (RAM) dans les aliments et l'agriculture en coopération avec la Fédération de Russie	Mars 2017 – Novembre 2023	Arménie Kazakhstan Kirghizistan Tadjikistan
<b>OMS</b>		
<b>Nom du projet</b>	<b>Période</b>	<b>Pays bénéficiaire</b>
Renforcement de la coordination multisectorielle afin de gérer les zoonoses au Kazakhstan et en Arménie	Octobre 2021 – Mai 2022	Arménie Kazakhstan

Renforcement de la préparation et de la capacité de réaction face aux épidémies de zoonoses et de maladies d'origine alimentaire	Avril – Septembre 2022	Albanie Croatie Kosovo <sup>29</sup>
Amélioration des échanges d'informations rapides en situation d'urgence liée à la sécurité sanitaire des aliments dans les Balkans occidentaux	Avril – Octobre 2022	Albanie Bosnie- Herzégovine Kosovo Monténégro Macédoine du Nord Serbie
Renforcement de l'application des principes d'analyse des risques aux réactions en cas d'urgence liée à la sécurité sanitaire des aliments	Novembre 2021 – Mai 2022	Albanie Bosnie- Herzégovine Kosovo Monténégro Macédoine du Nord Serbie
Renforcement de la mise en œuvre de l'approche « Une seule santé » pour gérer les zoonoses et les maladies d'origine alimentaire	Avril 2021 – Décembre 2022	Monténégro Ukraine
Renforcement de la capacité à s'impliquer activement dans le Codex Alimentarius	Janvier 2021 – Décembre 2023	Kazakhstan Turkménistan
Renforcement de la capacité à gérer les problèmes de sécurité sanitaire des aliments en lien avec les résidus de pesticides et de médicaments vétérinaires dans les aliments (en coopération avec la Commission économique eurasiennne)	Avril 2020 – Décembre 2020	Arménie Bélarus Kazakhstan Kirghizistan Fédération de Russie Turkménistan

<sup>29</sup> Toutes les références au Kosovo présentes dans ce document s'inscrivent dans le cadre de la Résolution 1244 adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies (1999).